# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Un nouveau collectif de 37 associations alerte sur les conséquences environnementales catastrophiques du projet E-CHO d'Elyse Energy de production de biocarburants à Lacq.

Collectif Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat (Collectif TPMF-PLC) 08/01/2024

## 1 - Les enjeux du projet E-CHO

Elyse Energy, PME industrielle française, créée en 2020 à Lyon, veut construire un complexe industriel à Lacq en Pyrénées-Atlantiques pour fabriquer du kérosène pour le transport aérien et du méthanol pour le transport maritime avec comme matière première la biomasse forestière d'une part et d'autre part l'eau du Gave de Pau pour produire de l'hydrogène par électrolyse, entrant dans la fabrication de ces deux carburants.

Pour produire annuellement 75 000 tonnes de bio-kérosène et 200 000 tonnes de méthanol, le complexe d'usines E-CHO devra être alimenté en biomasse ligneuse humide à hauteur de 500 000 tonnes (300 000 tonnes de biomasse sèche) par an, ce qui correspond à un prélèvement forestier annuel colossal d'au moins 10 000 ha, dans tout le Sud-Ouest de la France et jusqu'au pourtour de la Méditerranée.

Le premier effet de ce projet sera l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, de plus, "L'atteinte à la biodiversité sera manifeste, autant en matière de milieux forestiers, que de milieux aquatiques, ainsi que sur la ressource en eau d'une façon générale, et notamment potable," explique Louis Gandon biologiste de formation et vice-Président de l'ACCOB $_1$ . "Sur le bassin même de Lacq et ses alentours, des menaces de pollution de l'air et de l'eau pèsent aussi sur les populations avec les effluents de ces usines."

#### 2 - La création du collectif

Un collectif d'associations de tout le quart français du Sud-Ouest s'est formé fin octobre 2023 pour lutter contre le projet E-CHO; ce collectif inédit nommé "**Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat**" comporte aujourd'hui 37 associations environnementales, paysannes et syndicales\*. L'objectif est d'informer le grand public sur les conséquences désastreuses pour l'environnement du projet E-CHO:

C'est l'impact sur les forêts du projet, qui a initialement conduit à la mobilisation des associations de protection de l'environnement. En effet, début octobre, TPMF-Pyrénées\* était alerté par le réseau l'Appel pour des forêts vivantes. Ayant lutté trois années durant contre le projet Florian-Trieste à Lannemezan et établi de nombreux contacts dans ce cadre, TPMF-Pyrénées\* prévenait en cascade d'autres associations, dont l'ACCOB\* et l'APQV\*.

À la soirée de lancement de la concertation publique du projet E-CHO le 17 octobre 2023 à la Salle de l'Agora à Lacq, des membres de la SÉPANSO 64\*, de l'ACCOB\*, de l'APQV\*, du GNSA\* et de TPMF-Pyrénées\* étaient présents.

Choqués par l'absence de réponses aux questions sur les conséquences environnementales, ces associations se réunissaient avec d'autres le 29 octobre 2023 pour former le Collectif Touche pas à Ma Forêt - Pour Le Climat. Marie Cadène, de TPMF-Pyrénées\* se souvient: "Nous sommes ressortis sonnés de la première réunion de concertation. Ce monde-là, de la finance, de l'industrie, parlait un autre langage que le nôtre. Pour eux, la forêt n'était qu'une ressource bonne à exploiter. Les services rendus par la forêt, la question des aménités environnementales ne faisaient manifestement pas partie de leur logiciel mental."

Après la dernière réunion de concertation d'Elyse Energy à Lacq du 11 janvier, le collectif TPMF-PLC organisera le 17 janvier une conférence de presse. Le 26 janvier à 18h15 il tiendra une AG citoyenne à Navarrenx.

# 3 - le projet E-CHO accroît le réchauffement climatique

Le premier des "services rendus par la forêt" consiste à ralentir les effets du réchauffement climatique par le stockage du  $CO_2$  dans le bois. La forêt se comporte comme un "Puits de Carbone", qui permet d'écouler dans le réservoir  $CO_2$  de la forêt une partie du  $CO_2$  du réservoir atmosphérique. Abattre notamment en coupe rase l'équivalent de 10 000 ha/an de forêt conduirait donc à la destruction du "Puits de Carbone" correspondant et à une remontée du niveau du réservoir atmosphérique ; cette remontée s'appelle **le coût carbone d'une récolte**. Pour 10 000 ha/an de coupes entre 2027 et 2030, cette remontée est d'environ 1 500 000 t/an de  $CO_2$ .

Le groupe d'étude de la SÉPANSO-64\* a calculé que l'emploi de biomasse forestière conduisait à deux aberrations : (i) les émissions de CO<sub>2</sub> à la source (coût carbone) sont le triple des émissions de CO<sub>2</sub> en bout de chaîne après combustion des biocarburants dans les moteurs aériens et maritimes (500 000 tonnes), (ii) les émissions de CO<sub>2</sub> associées par exemple à la production du seul kérosène sont très supérieures à celles associées à la production de la même quantité de kérosène par raffinage du pétrole.

## 4 - La forêt du Grand Sud-Ouest menacée

Interrogés par un participant à la réunion sur la biomasse, les représentants d'Elyse Energy déclaraient que ce serait principalement "la biomasse énergie plus conventionnelle", c'est à dire le bois des forêts, qui serait utilisée lors de la phase de démarrage. Toutefois, aucune limite dans le temps n'a été fixée à cette période.

De plus, c'est la plus grande coopérative de sylviculture industrielle, Alliance Forêt Bois, qui, selon les représentants d'Elyse Energy, "a contribué aux études de pré-faisabilité pour lesquelles nous avons obtenu une part de financement". Or, cette coopératives pratique des coupes rases, lors desquelles tous les végétaux sont déracinés puis ramassés par de lourds engins, qui tassent le sol. Le terrain ainsi "défriché", vidé de sa faune et de sa flore, est retourné pour planter des alignements de jeunes résineux ou peupliers, qui mettront beaucoup plus de temps à atteindre une envergure leur permettant d'absorber une quantité significative de CO<sub>2</sub> que si le sol n'avait pas été manipulé avant les plantations.

Remplacer ainsi les forêts de feuillus par des plantations industrielles serait certes une formidable ouverture de marchés selon certains forestiers, mais un désastre écologique pour d'autres, qui pratiquent une sylviculture douce, respectueuse des écosystèmes forestiers. "L'APQV\* surveille le déploiement d'Alliance Forêts Bois depuis 2017," explique Sylvain Chevallier, le président de cette association. "À l'évidence, le projet favorise les coupes rases."

## 5 - Les inquiétudes de la population sont loin d'être prises en compte

Malgré toutes ces conséquences prévisibles pour l'environnement, la biodiversité et la population, aucune étude d'impact écologique n'a été publiée à ce jour. Alors que plusieurs réunions de concertation avec des acteurs économiques et élus à Bayonne, Bordeaux et Toulouse ont été organisées par Elyse Energy à huis clos, les réunions publiques n'ont pas permis de répondre aux interrogations des citoyens sur les conséquences environnementales du projet.

Pourtant, leurs contributions écrites à la concertation publique montrent qu'ils sont inquiets. D'après l'analyse détaillée d'un membre du collectif, au 20 novembre, sur 113 contributions, 93 étaient contre le projet et 6 seulement favorable, 14 étant neutres. Une pétition, lancée par le collectif TPMF-PLC\* le 30 novembre 2023, a déjà recueilli plus de 900 signatures. Il apparaît également à l'heure de la rédaction de ce communiqué le 8 janvier 2024 que les réponses aux questions posées s'arrêtent au 17 décembre 2023 et ne reflètent que 73 réponses sur un total de 177 questions individuelles en ligne ou autres sur papier, plus 2 réponses aux 2 cahiers d'acteurs.

#### 6 - Conclusion

Une pétition, lancée par le collectif TPMF-PLC\* le 30 novembre 2023, a déjà recueilli plus de 900 signatures. "Faire voler des avions avec du bois c'est incongru, car bien sûr, s'il est impossible de remplir les réservoirs de l'avion avec du bois, en réalité, c'est tout comme, avec le subterfuge d'une énorme déperdition énergétique en concentrant ce bois par un procédé industriel très polluant sous forme de biocarburants," plaisante le premier pétitionnaire. "Avec ce soit-disant 'carburant vert', c'est comme si on voulait cacher la poussière sous le tapis !"

**Courriel du collectif :** <a href="mailto:stop.biocarburants.lacq@gmail.com">stop.biocarburants.lacq@gmail.com</a> **Contact presse :** Jeanne Ophuls – téléphone : +33 7 84 71 66 86 **Pétition :** <a href="mailto:https://www.petitionenligne.net/usine">https://www.petitionenligne.net/usine</a> e-cho non merci

## \*Associations membres du Collectif "Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat (Collectif TPMF-PLC)" :

Association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager (ACCOB), Aiherra Bizirik, Association pour la Protection de la Qualité de Vie en Béarn des Gaves (APQV), Association Arcangues-Bassussarry, Association de Défense des Milieux Aquatiques, Association Su Aski, ATTAC 64, ATTAC Béarn, ATTAC Pays Basque, Au pied des arbres, Bassussary Notre Environnement, Bénesse Environnement, Bizi!, Collectif Barthes-Tarnos, Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays basque Sud des Landes (CADE), Collectif URAMAP, GNSA-64, GNSA-Capbreton, GNSA-France, GNSA-Pau-Pyrénées, la Confédération paysanne, les Amis de la Terre des Landes, les petites singularités, l'Étincelle2.0 Bayonne, Liken Arboretoom, Lurzaindia, Mouguerre

| Cadre de Vie, Nivelle-Bidassoa Urrugne, Non LGV Nord Landes et Marsan, Protection Arbres et I<br>Réseau Ostia, SÉPANSO-64, SÉPANSO-Pays Basque, Syndicat ELB, Touche Pas à Ma Forêt<br>l'Environnement, Réseau RESTER SUR TERRE | Faune (PAF), Pyrénées F<br>-Pyrénées, Ustarritz Dé | Re-belles,<br>Efense de |
|---|--|-------------------------|
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
|   |  |                         |
| Communiqué de presse du Collectif Touche Pas à Ma Forêt – Pour Le Climat  | 08/01/2024   | p3/3                    |